

HONORAIRES DE L'AGENCE DE LAVERNE CONSULTING

(à régler lors de la signature de l'acte définitif devant notaire) Taux de TVA : 20 %

VENTE D'UN BIEN

- Jusqu'à 100 000 Euros : Forfait de 7500 €
- De 100-150 K€ : 7.5 % TTC (6.25 % HT).
- De 150-250 K€ : 7 % TTC (5.83 % HT).
- De 250- 500 K€ : 6.5 % TTC (5.41 % HT).
- De 500-800 K€ : 6 % TTC (5 % HT).
- De 800 K€-1M€ : 5.5 % TTC (4.58 % HT).
- De 1M€-1.5 M€ : 5 % TTC (4.16 % HT).
- De 1.5M€-2M€ : 4.5 % TTC (3.75 % HT).
- De 2M€-2.5M€ : 3.5 % TTC (2.91 % HT).

- > 2.5 M€ : sur devis